



De serres en valats, sortie du n° 42 d'octobre 2016

Le nouveau numéro du magazine d'information du Parc national vient de paraître. Le dossier de ce numéro d'octobre est consacré à la Charte du Parc national des Cévennes. Trois ans après sa mise en œuvre, un premier bilan peut être tiré.

Le magazine sera bientôt dans les boîtes à lettres des habitants du territoire et disponible dans les Maisons du Parc et les offices de tourisme partenaires.

Il est dès à présent consultable et téléchargeable sur le site internet du Parc national : www.cevennes-parcnational.fr

Au sommaire de ce numéro :

- Actualités : La réintroduction du gypaète barbu dans les Grands Causses se poursuit. Les premiers produits agricoles marqués Esprit parc national. Vers une récolte de bois raisonnée dans le Parc national. Une soirée d'inaugurations à la Maison de l'Aigoual ;
- Initiative éco-citoyenne : Les Trophées 2016 du Parc national des Cévennes : de nouveaux projets éco-citoyens.
- Cœur de Parc : Le soutien de l'établissement aux groupements pastoraux.
- Poster : Le lézard ocellé
- Dossier : La charte a trois ans : premier bilan
- Paroles de territoire : Le Parc national aux côtés des acteurs du tourisme
- Découvrir : La vallée de l'Hérault
-

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

